



PREAVIS MUNICIPAL No 15-08

Sainte-Croix, le 8 mai 2015
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Plan de gestion intégré des alpages et pâturages communaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le plan de gestion des pâturages et alpages communaux (PGI), réalisé par le bureau d'agronomie de M. Jean-Bruno Wettstein et par M. Benoit Margot, garde forestier, a été rendu au début 2013 et adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 avril de la même année. Ce document dresse un inventaire exhaustif de l'état des infrastructures (bâtiments, accès, adduction d'eau) et propose un catalogue de mesures adéquates pour le maintien et l'amélioration de nos pâturages, éléments économique, social et paysager essentiels de notre cadre de vie. Le dernier plan de gestion (Plan Rieben) date de 1975, date des derniers gros investissements sur les pâturages communaux. Presque 40 ans plus tard, l'état des infrastructures vieillissantes devient par endroit préoccupant et n'est plus adapté aux besoins de l'agriculture d'aujourd'hui.

Afin d'obtenir des subventions fédérales et cantonales, la Commune a présenté un projet d'améliorations structurelles à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG, Division améliorations structurelles) et au Service du développement territorial (SDT, Division des améliorations foncières) lors d'une visite d'expertise fédérale et cantonale le 28 mai 2014. Cette expertise a permis de préciser les mesures et les priorités. La commission d'expertise a également pu se prononcer sur les travaux subventionnables, ainsi que les démarches supplémentaires à effectuer avant le commencement des travaux.

Le 12 janvier dernier, sur la base de l'expertise du 28 mai 2014, la Municipalité a adopté un nouveau plan d'investissement sur 6 ans pour les dépenses liées aux améliorations structurelles des alpages et pâturages communaux. Ce plan d'investissement comporte trois postes de coûts distincts : les bâtiments, l'approvisionnement en eau et les chemins d'accès en tout-venant. Ce plan d'investissement prévoit deux étapes de 3 ans chacune, afin de tenir compte des crédits cadre cantonaux et obtenir les subventions prévues par l'Ordonnance sur les améliorations foncières.

Au travers de ces travaux, la Municipalité souhaite maintenir et améliorer son patrimoine alpestre. Certains travaux s'avèrent urgents. Elle souhaite également pouvoir offrir aux amodiataires actuels et futurs un outil de travail performant répondant aux besoins actuels.

Ce préavis concerne l'étape 1 du plan d'investissement. Les travaux seront réalisés entre 2015 et 2017.

2. Projet

L'objet de ce préavis porte sur la réfection et l'aménagement extérieurs du chalet du Mont de Baulmes Dessous, l'amélioration de l'approvisionnement en eau de trois pâturages, ainsi que la réfection de quatre chemins en tout-venant.

2.1. Mont de Baulmes Dessous

Actuellement, l'alpage du Mont de Baulmes Dessous est estivé par des génisses. Cependant, au vu de la configuration du terrain (faible déclivité, sols profonds et fertiles) et de la présence d'un chalet, il conviendrait parfaitement à l'estivage de vaches laitières.

Afin d'opérer ce changement, des améliorations structurelles sont nécessaires tant du point de vue du chalet que de l'approvisionnement en eau.

L'ensemble de ces améliorations permettra de mieux valoriser les herbages au travers de la production laitière et, pour le futur locataire, de disposer d'un outil de travail adapté aux exigences actuelles et futures.

2.1.1. Aménagements extérieurs

Cet alpage sera pâturé par des vaches laitières dès 2018, ce qui impliquera l'aménagement d'une aire d'attente, d'un emplacement pour une installation de traite mobile et la construction d'une nouvelle fosse à purin.

Réalisation des travaux : 2017.

2.1.2. Bâtiment

L'enveloppe extérieure du chalet est en mauvais état. La toiture qui alimente quatre citernes sera entièrement refaite, tout comme les façades, ainsi que les portes et fenêtres.

Réalisation des travaux : 2017.

2.1.3. Approvisionnement en eau

Sur l'alpage du Mont de Baulmes Dessous, il est prévu de créer un étang bâché de 200 m³, ainsi que cinq nouvelles places bassins. Il est également prévu de déplacer deux bassins, afin de les positionner plus judicieusement.

Réalisation des travaux : 2015.

2.2. Mont de Baulmes Dessus

Pour l'alpage du Mont de Baulmes Dessus, il est prévu de créer un étang de 100 m³, cinq nouvelles places bassins et d'en déplacer deux. L'ensemble de ces mesures permettra de mieux répartir les points d'eau.

Réalisation des travaux : 2015.

2.3. Le Cochet

La quantité d'eau disponible sur l'alpage du Cochet est insuffisante. Dans son rapport de 1975, E. Rieben préconisait déjà d'améliorer l'approvisionnement en eau. Il est prévu de créer un étang bâché de 150 m³, au lieu dit «Les Prés de la Challaire», et cinq nouveaux bassins. Cet étang permettra d'alimenter en eau la partie supérieure du pâturage qui en est actuellement dépourvue. Une meilleure répartition des points d'eau permettrait d'accroître la pression du bétail et d'ainsi éviter le reboisement du pâturage.

Réalisation des travaux : 2017.

2.4. Réfection des chemins en tout-venant

L'étape 1 prévoit la réfection de quatre chemins d'accès, soit un total de 4,6 km. Ces chemins sont en mauvais état et nécessitent une réfection totale. Un prix moyen de Chf 55.-/ml pour les chemins à faible déclivité a été budgétisé. Les chemins avec une forte pente nécessitant une stabilisation ont été budgétisés à Chf 80.-/ml. Ces montants proviennent de travaux analogues réalisés sur des communes jurassiennes de la région.

Afin de stabiliser un tronçon s'affaissant sur le chemin de la Dénériaz Dessus, un caisson de soutènement en bois sera construit. De plus, sur ce chemin, la réfection d'aqueducs est nécessaire.

Les travaux de réfection des chemins en tout-venant seront regroupés sur l'année 2016. Ils concernent les chemins suivants (cartes de situation des tronçons en annexe) :

- La Commune
- Noirvaux
- Dénériaz Dessus
- Tranchée des Martyrs (Prise Perrier-Haute Joux)

Réalisation des travaux : 2016.

3. Subventions

Le taux de subventionnement fédéral et cantonal varie selon le type d'objet, à savoir :

- 50% pour les chemins
- 50% pour l'approvisionnement en eau
- 15% pour les bâtiments.

Le montant total des subventions sur l'ensemble du projet s'élèvera à **Chf 414'000.--**.

4. Fermage

Les baux à ferme liant la Commune aux exploitants sont conclus pour une durée de 6 ans, soit pour la période qui court de 2013 à 2018. Lors de la prochaine période de bail, soit dès 2019, la Municipalité adaptera les fermages à la hausse en tenant compte des investissements consentis par ce préavis.

5. Coûts prévisibles

Mont de Baulmes Dessous

1. Travaux préparatoires	Chf	18'287.00
2. Réfection de la toiture	Chf	156'111.00
3. Maçonnerie	Chf	47'304.00
4. Réfection des façades	Chf	86'528.00
5. Aménagements extérieurs (fosse à purin, fumière, aire d'attente)	Chf	110'000.00
6. Création d'un étang bâché de 200 m ³ , 6 nouvelles places bassins	Chf	89'170.00

Mont de Baulmes Dessus

7. Création d'un étang bâché de 100 m ³ , 5 nouvelles places bassins et 2 déplacées	Chf	59'300.00
--	-----	-----------

Le Cochet

8. Création d'un étang bâché de 150 m ³ , 5 nouvelles places bassins et 1 déplacée	Chf	74'560.00
---	-----	-----------

Chemins en tout-venant

9. La Commune	Chf	17'037.00
10. Noirvaux	Chf	20'829.00
11. Dénériaz Dessus	Chf	170'074.00
12. Tranchée des Martyrs (Prise Perrier – Haute Joux)	Chf	98'185.00

13. Projet définitif, soumissions, surveillance des travaux	Chf	142'108.00
14. Divers et imprévus	Chf	108'949.00
15. TVA	Chf	<u>95'875.00</u>
Total net TTC arrondi à	Chf	<u>1'294'400.00</u>

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre la première étape du plan de gestion intégré des alpages et pâturages;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 1'294'400.--** . Le compte N° 9141.15.08 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement après déduction de la subvention cantonale, par le compte N° 322.3311 sur une période de 10 ans, la première fois au budget 2018.
- L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 110'050.-- la première année en tenant compte des intérêts (2,5 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 10 ans, le coût représente Chf 100'600.- avec annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :


F. THEVENAZ



Le Secrétaire :

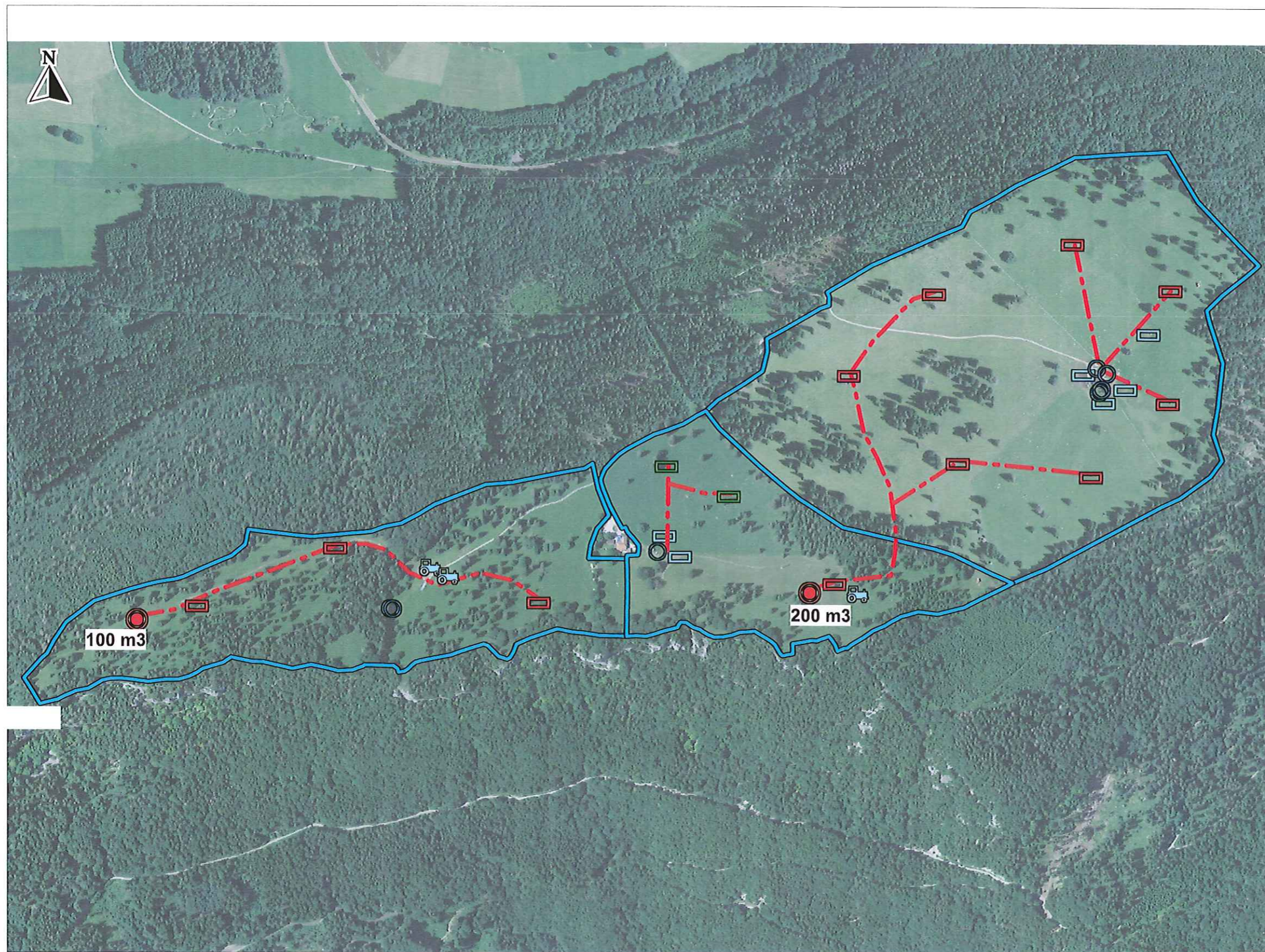

S. CHAMPOD

Annexes : plans de situation







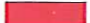

Délégué municipal : M. Philippe Duvoisin, Municipal

Plan de gestion intégrée
des alpages et pâturages communaux

Mont de Baulmes



Projet

-  Limite d'exploitation
-  Citerne
-  Bassin
-  Citerne mobile avec abreuvoir
-  Réservoir
-  Conduite
-  A créer
-  A déplacer

mai 2015

1 : 7'0000

Bureau d'agronomie
J.-B. Wettstein
ing agr EPFZ
1450 Ste-Croix

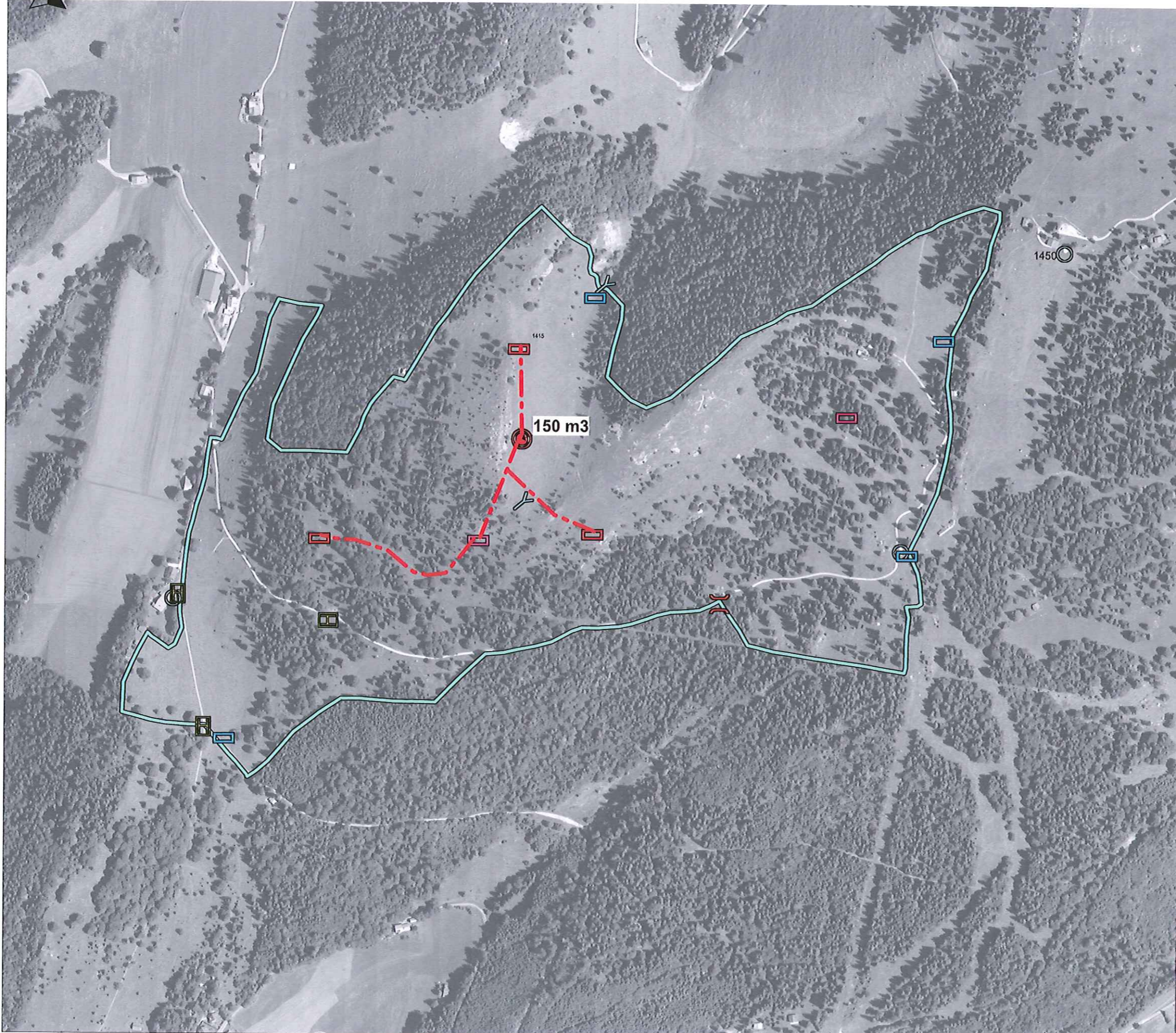
Service technique communal
B. Margot
garde forestier
1450 Ste-Croix












Plan de gestion intégrée
des alpages et pâturages communaux

Le Cochet

Projet



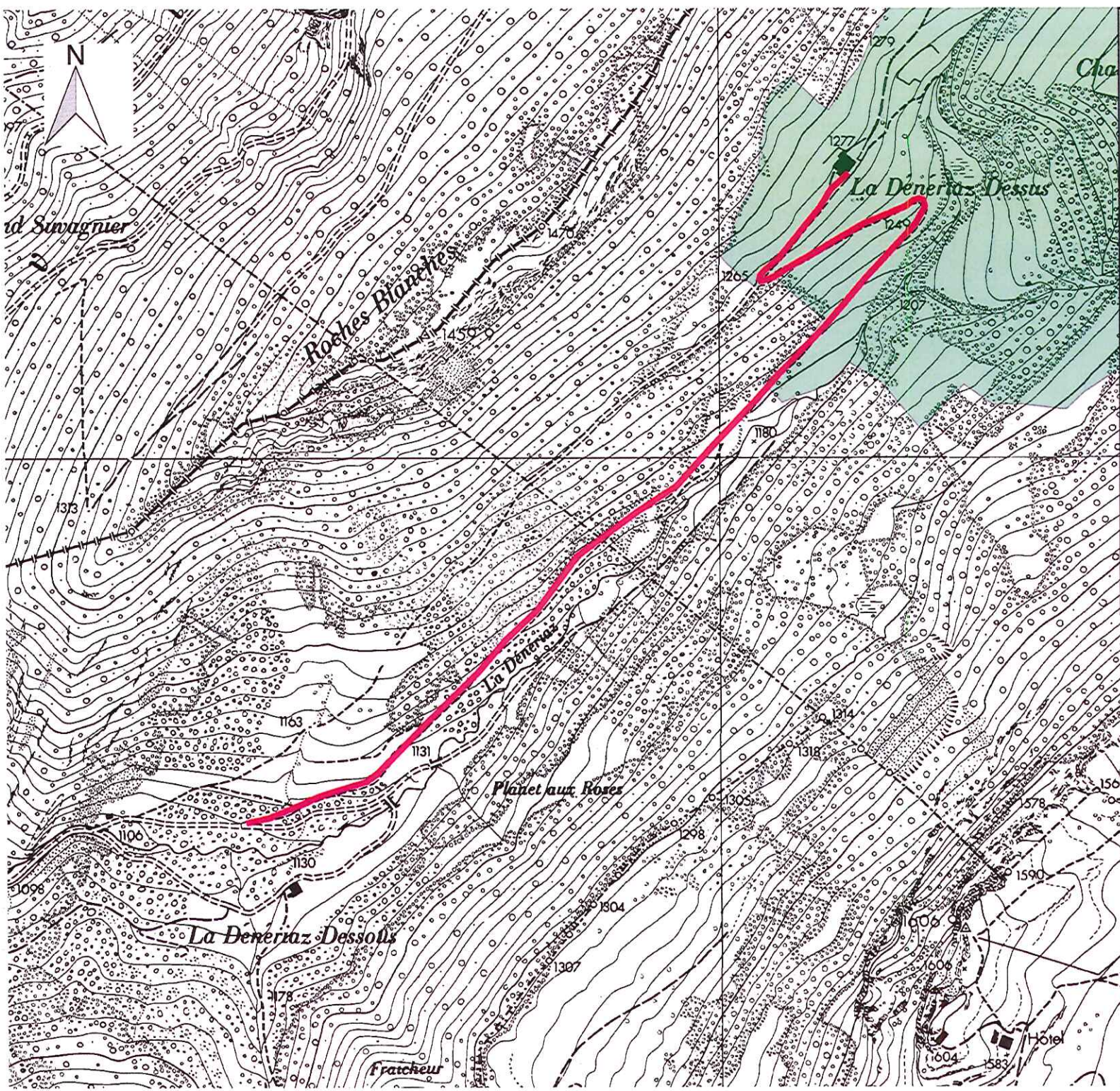
-  Limite d'exploitation
-  Citerne
-  Bassin
-  Captage
-  Passage canadien
-  Passage "Bagettes"
-  Conduite
-  A créer
-  A remplacer

mai 2015

1 : 5'000

Bureau d'agronomie
J.-B. Wettstein,
ing agr EPFZ
J.Lincio
1450 Ste-Croix

Service technique communal
B. Margot
garde forestier
1450 Ste-Croix



Canton de Vaud Commune de Ste-Croix

Réfection des chemins en tout-venant
"Dénériaz Dessus"

Légende

- Alpages et pâturages communaux
- Réfection chemin en tout-venant

0 100 200 m

Bureau d'agronomie
Jean-Bruno Wettstein
1450 Ste-Croix

Service technique
communal
B. Margot
Garde forestier
1450 Ste-Croix

id Sinagner

Roches Blanches

La Dénériaz Dessus

Planet aux Roses

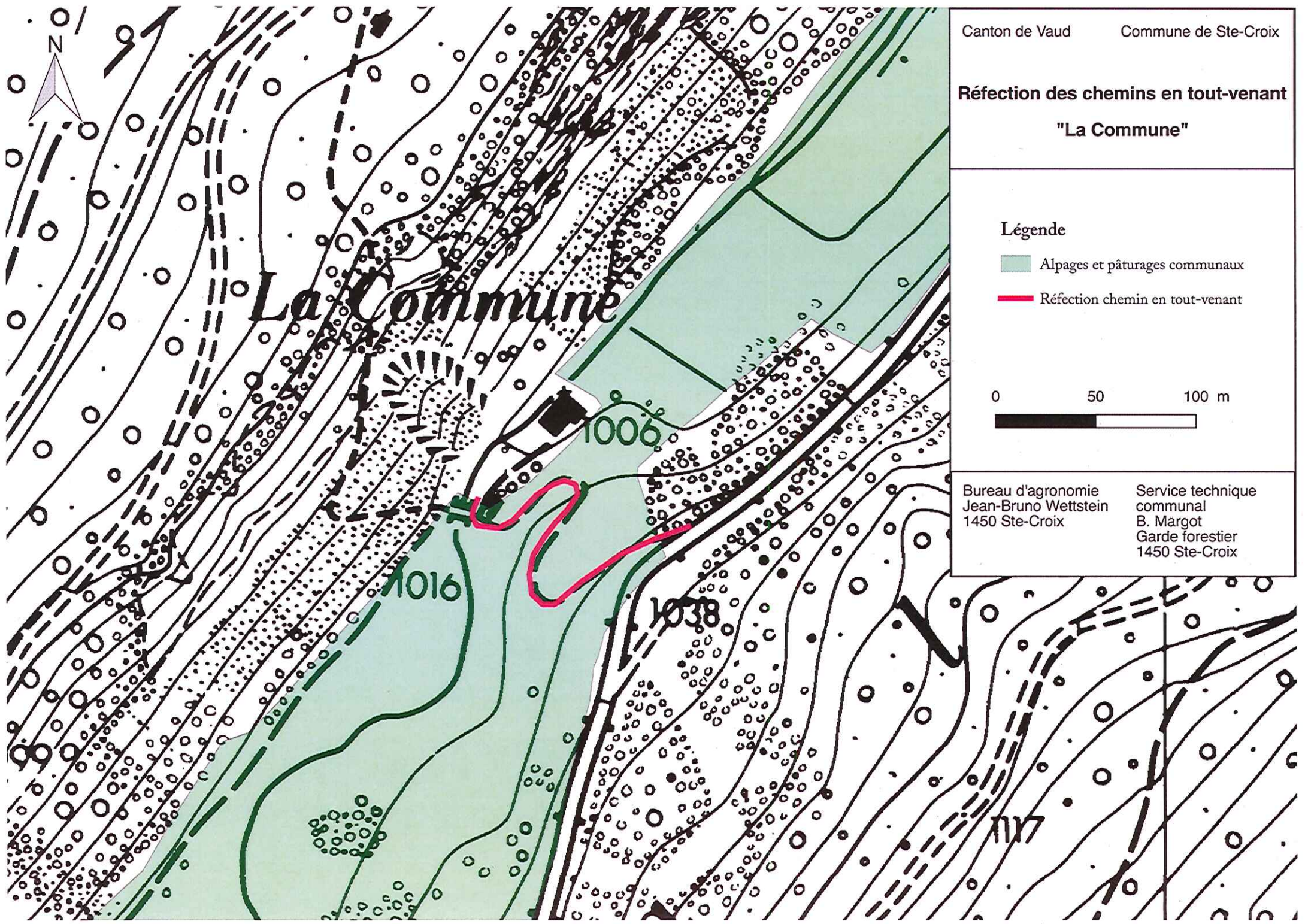
La Bullatonne

La Dénériaz Dessous

Les Frêles

Fracheur

Hotel



Canton de Vaud Commune de Ste-Croix

**Réfection des chemins en tout-venant
"La Commune"**

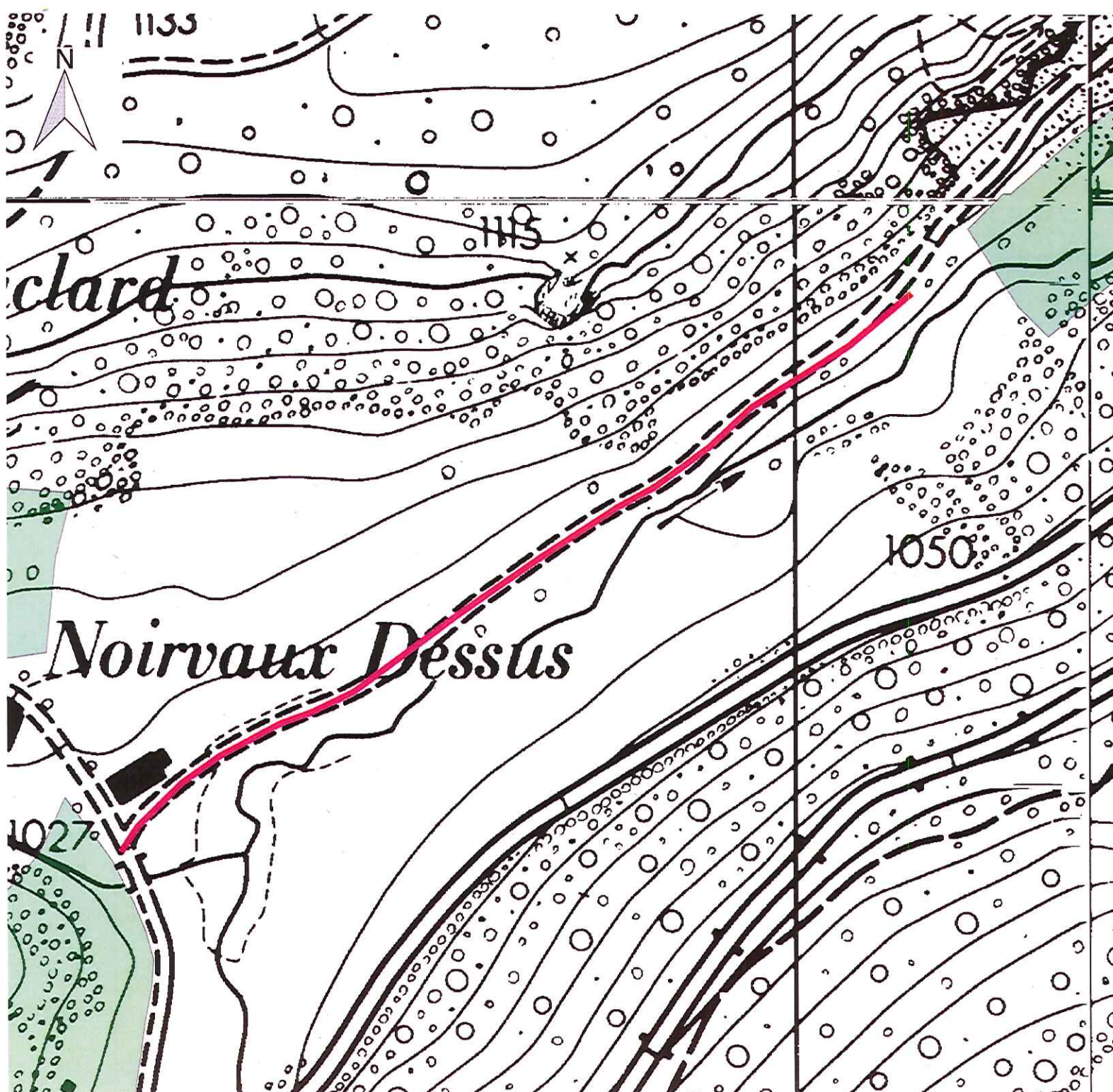
Légende

- Alpages et pâturages communaux
- Réfection chemin en tout-venant

0 50 100 m

Bureau d'agronomie
Jean-Bruno Wettstein
1450 Ste-Croix

Service technique communal
B. Margot
Garde forestier
1450 Ste-Croix



Canton de Vaud Commune de Ste-Croix

**Réfection des chemins en tout-venant
"Noirvaux"**

Légende

- Alpages et pâturages communaux
- Réfection chemin en tout-venant

0 50 100 m

Bureau d'agronomie
Jean-Bruno Wettstein
1450 Ste-Croix

Service technique
communal
B. Margot
Garde forestier
1450 Ste-Croix

Réfection des chemins en tout-venant

"Tranchée des Martyrs"
(Prise Perrier-Haute-Joux)

Légende

- Alpages et pâturages communaux
- Réfection chemin en tout-venant

0 100 200 300 m



Bureau d'agronomie
Jean-Bruno Wettstein
1450 Ste-Croix

Service technique
communal
B. Margot
Garde forestier
1450 Ste-Croix

